

ASSOCIATION DES ENTREPRISES DU C.E.M.O.I.

Compte-rendu de la réunion du 18 février 2005

Lieu : salle de réunion du Petit Bulletin

Présents : Emmanuel Bertrand (*Nodule Multimédia*)
Sophie Colas (*Supcréa*)
René-Noël Dupraz (*Publi Expo*)
Philippe Durand (*F4*)
Pascal Henssien (*Pixel Pro*)
Magali Paliard-Morelle (*Le Petit Bulletin*)
Philippe Vieilly (*artiste peintre*)
Cyril Zorman (*ProbeSys*)

1) Blocage des places de parking

Le déménagement d'ACONIT bloque un certain nombre de places de parking du 10 bis depuis maintenant 7 jours. S'ensuivront 4 mois de travaux prévus, durant lesquels ces mêmes places devraient servir à l'entreposage de matériaux nécessaires aux aménagements des nouveaux locaux de SupCréa et à la construction d'un ascenseur.

Dominique Rillh a envisagé de déplacer plus loin dans le parking les places attribuées afin que chaque structure ayant des places réservées non accessibles durant les travaux puisse continuer à avoir le même nombre de places réservées. Ceci nous semble utopiste.

Nous préférons ne pas faire déplacer la moindre plaque, mais plutôt faire geler la facturation des places pour toute la durée effective des travaux, au cours desquels chacun pourra se garer sur n'importe laquelle des places de parking disponibles.

Un courrier formulant cette demande sera adressé aux personnes et services de la Ville concernés et à notre élue responsable du service économique de la ville, Geneviève Fioraso. Une copie de ce courrier sera transmise à l'ensemble des locataires du C.E.M.O.I.

2) Barrières du parking et accès par badge

Paradoxalement, les barrières devraient entrer en service début mars, alors que les travaux mentionnés plus haut se profilent. A priori, des badges seraient distribués à ceux qui louent actuellement des places en fonction du nombre de places louées. Les autres sont sensés se manifester s'ils ont besoin de louer des places de parking. Encore aurait-il fallu qu'ils en aient été informés.

Aucun document permettant aux locataires d'exprimer leurs besoins en termes de places de parking n'a été adressé aux locataires du C.E.M.O.I. par la Ville, malgré ce qui avait été convenu. Aussi prenons-nous les choses en main et ferons dans les 8 jours suivant cette réunion un courrier aux locataires du C.E.M.O.I. afin que ceux-ci puissent formuler leurs demandes, qui seront transmises aux personnes et services de la Ville concernés.

3) Dégradation des toilettes et des montées d'escaliers

Suite aux vols, tentatives de vol et autres déjections humaines récurrentes constatées dans les parties communes, nous réitérons notre souhait de voir se mettre en place un système de verrouillage automatique des portes permettant d'accéder aux différentes coursives (4 portes dénombrées au 10 bis, 5 au 12). Ces portes resteraient ouvertes à tous du lundi au vendredi de 7h à 20h, puis seraient automatiquement fermées en dehors de ces jours et horaires. Un digicode installé aux portes A, B, C, D et E permettrait cependant aux locataires d'y accéder lorsque celles-ci seraient fermées.

ASSOCIATION DES ENTREPRISES DU C.E.M.O.I.

4) Porte cassée Escalier A

La poignée a déjà été changée à deux reprises, mais elle est à nouveau cassée. L'emploi du plastique semblant être la cause de la fragilité, nous souhaitons qu'une béquille plus solide soit mise en place.

5) Eclairage nocturne du parking

De vrais problèmes de sécurité découlent du dysfonctionnement de la programmation de l'éclairage du parking. Le système en place a fait l'objet de maintes interventions, mais il pose toujours problème. Nous estimons qu'en cas de problème (agression, vol de véhicule ou de pièce de véhicule), la responsabilité de la ville devrait être engagée si elle ne n'agit pas en conséquence. Nous souhaitons que les choses changent rapidement, et que la ville change le système en place pour quelque chose d'efficace (pourquoi ne pas opter pour un lumandar (éclairage automatique en fonction de l'intensité lumineuse ambiante) ? L'entreprise Matise, locataires du C.E.M.O.I. ont des solutions.

6) Ex local du CDNA

René-Noël Dupraz nous apprend que 8 mois de travaux sont prévus pour viabiliser le local d'environ 300 m² situé à l'angle nord-ouest du bâtiment. Ce local est sensé devenir une salle commune à utiliser par qui veut la louer, et ouverte aux associations. René-Noël Dupraz nous a remis à tous un exemplaire d'un projet de statuts, non validé par la Ville.

La gestion de ce local sera assurée soit par l'association de quartier Berriat, soit par Cap Berriat. Le choix de l'entité gestionnaire sera effectué par le CA désigné, dont l'Association des Entreprises du C.E.M.O.I. fait partie.

Se désignent ou sont désignés en tant que représentants de l'Association des Entreprises du C.E.M.O.I. pour participer aux réunions de concertation : Emmanuel Bertrand, Philippe Durand, Jean-Marie Colas, René-Noël Dupraz, Cyril Zorman et Magali Paliard-Morelle.

L'autre local ayant été occupé par le CDNA (situé au sud-ouest du bâtiment) conservera une vocation de salle de spectacle.

7) Réaménagement de la friche Bouchayer-Viallet

Pour info, nous rappelons à tous que le devenir de la Petite Halle (à vocation culturelle) est encore soumis à proposition de projets. Que ceux qui ont de bonnes idées les fassent connaître !

8) Salle de réunion commune du C.E.M.O.I.

Un local d'environ 60 M² serait cédé gratuitement par la Ville aux locataires du C.E.M.O.I. pour en faire une salle de réunion mutualisée, gérée par l'Association des Entreprises du C.E.M.O.I.

La Ville est également prête à l'aménager. BH Technologies et/ou Matise, les plus proches du lieu et enclins à l'utiliser fréquemment dans le cadre de leurs activités, se proposent d'en assurer la gestion pour le compte de l'association.

Nous sommes d'accord pour que ce projet se concrétise rapidement. Il conviendra d'exprimer nos besoins en termes d'aménagement et de politique de gestion pour cette salle lors de la prochaine AG.

ASSOCIATION DES ENTREPRISES DU C.E.M.O.I.

9) Un ascenseur pour le 12 rue Ampère ?

Il semble illusoire d'imaginer qu'un véritable ascenseur soit jamais mis en service dans le bâtiment du 12 rue Ampère (sans compter l'ascenseur privé dont bénéficie le Petit Bulletin) du fait des coûts qu'impliquent une transformation d'un monte-charge ou la mise aux normes actuelles de l'ascenseur de la montée E (qui d'après René-Noël Dupraz ne possède même pas de moteur).

10) Fête du C.E.M.O.I.

Le bilan de la fête 2004 est globalement positif.

Les bons points : les invitations, la barbabapa, la projection vidéo, les bonbons, le flamenco, l'orchestre

Les points regrettables : le dysfonctionnement de la friteuse, le manque de monde entraînant un surplus de nourriture et de glace qu'il a fallu jeter, manque de bière et de vin.

Le déficit en invités est peut-être dû au fait que la fête a eu lieu un vendredi.

René-Noël Dupraz a distribué à chacun un état des comptes de l'association qui indique un déficit de 176,61 € si Fontana et Doucet font parvenir à l'association les participations prévues.

Nous décidons sur le champ de la date de la prochaine fête : ce sera le jeudi 16 juin 2005.

11) Nouveaux locataires

Blue Eyes Video (www.blueeyevideo.com), essaimage de l'INRIA, s'est installé au 1^{er} étage du 12 rue Ampère.

La TV de Grenoble, qui doit émettre à partir de septembre prochain, cherche des locaux administratifs. Ce projet de télévision locale est celui du Groupe France-Antilles, dont fait partie la COMAREG, et auquel s'est associé le Petit Bulletin. Thélonious peut mettre à disposition son studio en cas de besoin. Nous pensons que cette implantation va dans le sens du projet de la Ville pour le C.E.M.O.I. et Bouchayer-Viallet, aussi sommes nous favorables à une implantation de la TV de Grenoble dans le C.E.M.O.I.

12) Site internet du CEMOI

Il est convenu une collaboration entre Nodule Multimédia et Supcréa pour la reprise en main de la conception du site www.centrecemoi.org dans le cadre d'un stage étudiant. Une réunion de travail doit être prochainement fixée pour la transmission des informations utiles au projet.

13) Prochaine Assemblée Générale Ordinaire de l'association

Le vendredi 18 mars de 12 à 14h dans les locaux de F4 (ou dans la nouvelle salle de réunion commune ?)